

ROUBAIX

Coopérative « La Paix »
73, 75, 78, boulevard de Bellort, Roubaix

La plus importante coopérative de la région du Nord.

BOUTILLERIE, CHARBONS, EPICERIES, GOUTELLERIE, QUINGAILLERIE, etc.
Marchandises de première qualité
Pantification soignée

La seule coopérative de Roubaix qui distribue gratuitement des secours à ses coopérateurs malades, blessés, en chômage ou en grève.

CINQ MILLE PAINS distribués gratuitement en une seule année.
Importants bénéfices partagés tous les six mois.

Mercredi matin, vers sept heures et demie. Pier-77 Charbonnel, 25 ans, peigneur, demeurant rue du Hutin, Alfred Brayer, 23 ans, élucier, rue de Marsolle, Théodore Hietel, 43 ans, rattaché, demeurant rue de la Cagny, ont retiré du boulevard de la République, Héloïse Leclercq, âgée de 30 ans, retournée, demeurant rue des Villars, 74, à Mouscron, qui avait tenté de se suicider en se jetant dans le canal.

Le Dr Félhoun requis, donna les soins nécessaires et fit transporter à l'Hôtel-Dieu.

On nous annonce en dernière heure que la pauvre femme est venue depuis quatre mois, sans enfants, et qu'elle n'avait pas le moins du monde l'intention de se suicider.

Sous le coup d'un accès de fièvre chaude, elle s'est jetée dans le canal, avait été au hasard et n'est revenue à elle qu'au moment où le froid de l'eau lui rendit conscience de ses actes.

Son état est très satisfaisant.

Une chute grave
Un tisseur, Victor Durieux, âgé de 55 ans, demeurant Grande-Frère, petite cour Lefebvre, 17, a été renversé par un camion, en descendant un escalier, à fait un faux pas et s'est fracturé une côte gauche.

Le docteur Van der Vliet a soigné le blessé lui a prescrit trente jours de repos.

En tombant
Un ouvrier de chez M. G. Piège frères, Clotilde Delight, âgée de 30 ans, demeurant à Lys-lez-Lannoy, rue Chanzy, est tombée en glissant près de son métier et s'est luxé la hanche droite.

Le docteur Van der Vliet a soigné le blessé lui a prescrit un repos de deux mois.

Vol au bazar
Mercredi soir, vers sept heures, Céline Scallere, 15 ans, Juliette Lemaire, 19 ans, marchandes de mercerie, demeurant rue de Babylone, 11, surpentes en flagrant délit de vol à l'étalage du bazar « La Ville de Roubaix », ont été mises en état d'arrestation.

Elles ont été traduites hier devant le Procureur de la République.

Invités, outrages et rébellion
Dans la nuit de mercredi à jeudi, les agents Delcoullier et Marienne ont mis en état d'arrestation Désiré Monnier, 38 ans, marchand ferrailleur, demeurant rue de la Chapelle, sous l'inculpation d'ivresse, outrages et rébellion.

De quel lit on trouve
Mme Vve Duhamel, demeurant rue Ma Campagne, cour Pontier, 9, a trouvé mercredi soir, vers 10 heures, à l'entrée de sa cour, une paire de draps de lill.

M. Place Alexis, facteur du télégraphe, demeurant rue de Bavi, 64, a trouvé une guide d'éval.

Duocèse à pierre
Notre camarade Floris Tienne nous prie d'adresser les amis de la paroisse de Beaupaire, une case à pierre, rue Pierre-Motie, 8, du 25 décembre au 1er janvier 1934.

Vol d'œuf
Des malfaiteurs restés jusqu'à présent inconnus ont enlevé, d'une maison en construction sise rue du Manège divers objets de gazier et des vêtements qui y avaient été laissés par l'ouvrier chargé de la maison. Des œufs, frètes, rue de Tourcoing.

Pour abus de confiance
En vertu d'un mandat d'arrêt, de M. Couplillat juge d'instruction, le sous-brigadier de sûreté Cuvelier et les agents Soufflet, Paris et Doutrigne ont arrêté jeudi après-midi, rue de la Chapelle, un représentant de commerce, M. Vicard, âgé de 34 ans, demeurant à Wasquehal, inculpé d'abus de confiance. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Lille.

Les Rentes des Travailleurs
A la Société anonyme de l'Avenir, un homme de peine, Albert Vanneuvendele, 43 ans, rue de la Chapelle, a été arrêté jeudi, inculpé de détournement de fonds. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Lille.

La Sainte-Cécile
L'Union fraternelle et mutuelle des Anciens Sols de la paroisse de la Sainte-Cécile célébrera le fête patronale de Sainte-Cécile le dimanche 27 décembre, vers 10 heures, au lieu de la messe, à onze heures et demie, les morceaux suivants :
1. Ouverture de St Jean Roi (Adolphe Adam).
2. La Bénédiction des cloches (Meybeer).
3. La Marche des Anciens (Jung).

Théâtres et Concerts
THEATRE LOUIS COUVEUR. — Bureau à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 h. — Vendredi 23 décembre 1933, à l'occasion des fêtes de Noël, grande soirée-pâtée offerte à titre gracieux (moyité prix à tous les places).
LE PETIT JACQUES
Opéra en 9 tableaux de M. William Busnach, tiré du roman de Jules Garette.
LA MASCOTTE
Opéra-comique en 3 actes. M. Chivot et Duru, musique de Audran.
Places publiques, 3 fr. 25. Loges de faces, 3 fr. ; loges de côtés, 2 fr. 50. Orchestre, 2 fr. ; parquets, 1 fr. 25. Deuxième galerie, 1 fr. ; parterre, 50 cent.
— Dimanche 27 décembre, bureaux à 5 h. 1/2, rideau à 6 h., représentation extraordinaire (moitié prix à toutes les places).
LA TOUR DE NÉSIE
Drame en cinq actes et dix tableaux, de MM. A. Lormeau et P. Millard.
MISS HELETT
Opéra-comique en 3 actes de M. Boucheron, musique de Audran.
THEATRE HIPPODROME. — *Tournée Fraternelle.* — C'est dimanche prochain, 27 décembre, que la tournée Fraternelle achèvera sa tournée sur notre scène le succès du Théâtre des Nouveautés. M. Lormeau, vaudeville en trois actes de MM. Maurice Desvallières et Antony Mars, et Family-Hôtel, en trois actes, de MM. Gavault, Héros et Milot.

Concerts symphoniques
L'Association symphonique de l'Ecole Nationale de musique de Roubaix a fixé ainsi qu'il suit ses concerts de la saison : le 27 décembre 1933, les 21 janvier et 8 mai 1934, à quatre heures précises du soir.

ÉTAT CIVIL
DE ROUBAIX DU 24 DÉCEMBRE 1933

Naissances. — Ferdinand Van Steenkiste, rue d'Amsterdam, 18. — Juliette Variet, rue du Nouveau-Monde, 97. — Charles Estreicher, rue Alfred-Musset, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

Mariages. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

Décès. — Stéphanie Gilbert, 67 ans, ménagère, rue l'Abbaye, 77. — Georges Corsaut, 72 ans, sans profession, rue Saint-Jean. — Désiré Baetens 6 mois, rue de Rome, 1re cour Olivier. — Henri Segard, 45 ans, employé de commerce, Grande-Rue, 260.

PRIME ABSOLUTEMENT GRATUITE OFFERTE PAR

La Confiance

DU 28 DÉCEMBRE AU 10 JANVIER

A tous ses acheteurs, la Coopérative LA CONFIANCE, rue Ma Campagne, offre gratuitement deux litres de jus de raisin de Sevrès, décoré d'un ruban rouge.

Pour bénéficier de cette prime, il suffit d'acheter un litre de jus de raisin (Anisette, Curaçao, Cassis, etc.), à 3 francs le litre.

Cette prime sera donnée en une seule fois à chaque client qui, néanmoins sera autorisé, en achetant deux litres de jus de raisin, à prendre les deux litres de jus de raisin, de façon à avoir complété une garniture de fœneux ou de cheminée.

LA CONFIANCE est la première société qui ait créé à Roubaix une distillerie de liqueurs fines.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 23 décembre

Hospices et Bureau de bienfaisance. — Au nom de la Commission des Finances, le citoyen Delcourt expose un rapport tendant à donner avis favorable au budget des Hospices et au Bureau de bienfaisance.

Il conclut en proposant un vote de confiance sur les comptes de l'année 1933. Le rapporteur expose que les dépenses ont été satisfaisamment couvertes par les recettes et que le budget est équilibré.

Le Conseil adopte les conclusions du rapporteur et décide de voter une motion de confiance sur les comptes de l'année 1933.

Art. 132. — Emprunt de 1.133.000 francs. — Amortissement et intérêt.

L'annuité à payer au Crédit du Nord pour ledit emprunt s'élevait à 120.000 francs par an. Le Conseil décide de voter une motion de confiance sur les conclusions du rapporteur.

Art. 133. — Emprunt de 4.148.000 francs. — Intérêt et amortissement.

C'est dans le cours de l'année 1933 qu'expire le délai pour la réalisation complète de cet emprunt. Jusqu'à cette époque, le budget ne supportait pas de charges de cet emprunt.

Le Conseil décide de voter une motion de confiance sur les conclusions du rapporteur.

Art. 134. — Emprunt de 1.133.000 francs. — Intérêt et amortissement.

C'est dans le cours de l'année 1933 qu'expire le délai pour la réalisation complète de cet emprunt. Jusqu'à cette époque, le budget ne supportait pas de charges de cet emprunt.

Le Conseil décide de voter une motion de confiance sur les conclusions du rapporteur.

Art. 135. — Emprunt de 4.148.000 francs. — Intérêt et amortissement.

C'est dans le cours de l'année 1933 qu'expire le délai pour la réalisation complète de cet emprunt. Jusqu'à cette époque, le budget ne supportait pas de charges de cet emprunt.

Le Conseil décide de voter une motion de confiance sur les conclusions du rapporteur.

Art. 136. — Emprunt de 1.133.000 francs. — Intérêt et amortissement.

C'est dans le cours de l'année 1933 qu'expire le délai pour la réalisation complète de cet emprunt. Jusqu'à cette époque, le budget ne supportait pas de charges de cet emprunt.

Le Conseil décide de voter une motion de confiance sur les conclusions du rapporteur.

Art. 137. — Emprunt de 4.148.000 francs. — Intérêt et amortissement.

C'est dans le cours de l'année 1933 qu'expire le délai pour la réalisation complète de cet emprunt. Jusqu'à cette époque, le budget ne supportait pas de charges de cet emprunt.

Le Conseil décide de voter une motion de confiance sur les conclusions du rapporteur.

Art. 138. — Emprunt de 1.133.000 francs. — Intérêt et amortissement.

C'est dans le cours de l'année 1933 qu'expire le délai pour la réalisation complète de cet emprunt. Jusqu'à cette époque, le budget ne supportait pas de charges de cet emprunt.

Le Conseil décide de voter une motion de confiance sur les conclusions du rapporteur.

Art. 139. — Emprunt de 4.148.000 francs. — Intérêt et amortissement.

C'est dans le cours de l'année 1933 qu'expire le délai pour la réalisation complète de cet emprunt. Jusqu'à cette époque, le budget ne supportait pas de charges de cet emprunt.

Le Conseil décide de voter une motion de confiance sur les conclusions du rapporteur.

Art. 140. — Emprunt de 1.133.000 francs. — Intérêt et amortissement.

C'est dans le cours de l'année 1933 qu'expire le délai pour la réalisation complète de cet emprunt. Jusqu'à cette époque, le budget ne supportait pas de charges de cet emprunt.

Le Conseil décide de voter une motion de confiance sur les conclusions du rapporteur.

Art. 141. — Emprunt de 4.148.000 francs. — Intérêt et amortissement.

C'est dans le cours de l'année 1933 qu'expire le délai pour la réalisation complète de cet emprunt. Jusqu'à cette époque, le budget ne supportait pas de charges de cet emprunt.

Le Conseil décide de voter une motion de confiance sur les conclusions du rapporteur.

Art. 142. — Emprunt de 1.133.000 francs. — Intérêt et amortissement.

C'est dans le cours de l'année 1933 qu'expire le délai pour la réalisation complète de cet emprunt. Jusqu'à cette époque, le budget ne supportait pas de charges de cet emprunt.

Le Conseil décide de voter une motion de confiance sur les conclusions du rapporteur.

Art. 143. — Emprunt de 4.148.000 francs. — Intérêt et amortissement.

C'est dans le cours de l'année 1933 qu'expire le délai pour la réalisation complète de cet emprunt. Jusqu'à cette époque, le budget ne supportait pas de charges de cet emprunt.

Le Conseil décide de voter une motion de confiance sur les conclusions du rapporteur.

Atelier se trouve dans deux vieilles maisons situées derrière le cabinet de M. Maquet.

Peu à peu le communard par des lorchons qu'on avait mis sécher près du pôle et qui seront tombés dans le foyer.

Et l'on se demande qu'il ne faut pour le décrire, le magasin renfermait 8.000 lorchons, matières très inflammables, était en feu.

Les pompiers, mandés téléphoniquement, ont tenté de lutter contre le feu, mais les matières ont brûlé et surtout la ferme Montagne, entièrement détruite.

Le sinistre a été déclaré l'étang de cette ferme et après une heure de manœuvre, ils avaient couru tout danger.

M. Gervais-Courtellemont, expert, chargé de missions, vint donner à Tourcoing, dimanche 22 décembre, à cinq heures et demie, la somme de 4200 francs, dont 1300 francs pour les marchandises, 1000 francs pour le matériel et 900 francs pour l'immeuble, lequel est la propriété de M. Maquet.

M. Michaux, commissaire du 3e arrondissement, assura le service d'ordre.

La Société Géographique
M. Gervais-Courtellemont, expert, chargé de missions, vint donner à Tourcoing, dimanche 22 décembre, à cinq heures et demie, la somme de 4200 francs, dont 1300 francs pour les marchandises, 1000 francs pour le matériel et 900 francs pour l'immeuble, lequel est la propriété de M. Maquet.

M. Michaux, commissaire du 3e arrondissement, assura le service d'ordre.

LA DAME AUX CAMELIAS
M. Gervais-Courtellemont, expert, chargé de missions, vint donner à Tourcoing, dimanche 22 décembre, à cinq heures et demie, la somme de 4200 francs, dont 1300 francs pour les marchandises, 1000 francs pour le matériel et 900 francs pour l'immeuble, lequel est la propriété de M. Maquet.

M. Michaux, commissaire du 3e arrondissement, assura le service d'ordre.

THEATRE MUNICIPAL DE TOURCOING
(Direction A. Bourdet)

Vendredi 23 décembre 1933, en matinée, à trois heures, les fêtes de Noël, pour les représentations de Mme Teyssie, 80 ans, directrice des théâtres de Lyon, Marseille et Bordeaux.

LA DAME AUX CAMELIAS
M. Gervais-Courtellemont, expert, chargé de missions, vint donner à Tourcoing, dimanche 22 décembre, à cinq heures et demie, la somme de 4200 francs, dont 1300 francs pour les marchandises, 1000 francs pour le matériel et 900 francs pour l'immeuble, lequel est la propriété de M. Maquet.

M. Michaux, commissaire du 3e arrondissement, assura le service d'ordre.

ÉTAT CIVIL
DE TOURCOING DU 24 DÉCEMBRE

Naissances. — Madeleine Jule, rue du Rhin, 3. — Desmette Lucie, rue de Guisnes, 176. — Vandourenne, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

Mariages. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

Décès. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

ÉTAT CIVIL
DE TOURCOING DU 24 DÉCEMBRE

Naissances. — Madeleine Jule, rue du Rhin, 3. — Desmette Lucie, rue de Guisnes, 176. — Vandourenne, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

Mariages. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

Décès. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

ÉTAT CIVIL
DE TOURCOING DU 24 DÉCEMBRE

Naissances. — Madeleine Jule, rue du Rhin, 3. — Desmette Lucie, rue de Guisnes, 176. — Vandourenne, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

Mariages. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

Décès. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

ÉTAT CIVIL
DE TOURCOING DU 24 DÉCEMBRE

Naissances. — Madeleine Jule, rue du Rhin, 3. — Desmette Lucie, rue de Guisnes, 176. — Vandourenne, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

Mariages. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

Décès. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

ÉTAT CIVIL
DE TOURCOING DU 24 DÉCEMBRE

Naissances. — Madeleine Jule, rue du Rhin, 3. — Desmette Lucie, rue de Guisnes, 176. — Vandourenne, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

Mariages. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

Décès. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

ÉTAT CIVIL
DE TOURCOING DU 24 DÉCEMBRE

Naissances. — Madeleine Jule, rue du Rhin, 3. — Desmette Lucie, rue de Guisnes, 176. — Vandourenne, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

Mariages. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

Décès. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

ÉTAT CIVIL
DE TOURCOING DU 24 DÉCEMBRE

Naissances. — Madeleine Jule, rue du Rhin, 3. — Desmette Lucie, rue de Guisnes, 176. — Vandourenne, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

Mariages. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

Décès. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

ÉTAT CIVIL
DE TOURCOING DU 24 DÉCEMBRE

Naissances. — Madeleine Jule, rue du Rhin, 3. — Desmette Lucie, rue de Guisnes, 176. — Vandourenne, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

Mariages. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

Décès. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109. — Marie-Louise, rue de la République, 109.

Princesse Makoko Sonnet Victor Valmier
Nouveau Paris

TRIBUNAUX
TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

De l'existence légale des Coopératives
Un très intéressant procès, relatif à la constitution des sociétés coopératives, vient d'être plaidé à la seconde chambre du Tribunal civil de Lille.

Voici rapidement quelques mois sur le cas dont s'agit, et qui n'est pas, du reste, complètement inédit.

Les 180 adhérents de l'ancienne Boulangerie coopérative roubaisienne, après un assez long existence de loi, avaient songé, en 1899, à régulariser leur situation et M. Valenducq, notaire, avait rédigé les statuts de la nouvelle société nommée le *Semence*. En 1902, on s'aperçut que la reconstitution était entachée d'un vice de forme de nature à entraîner l'annulation. Les tribunaux de commerce de Roubaix, puis le Tribunal civil de Lille furent saisis d'une instance pour provoquer la dissolution de la *Semence*, dissolution qui fut prononcée par le Tribunal de Lille.

M. Claude, notaire à Roubaix, fut chargé de la rédaction des statuts. Or, des dissidences se produisirent entre les fondateurs sous prétexte qu'un article des statuts disait que la nouvelle société s'adressait au parti socialiste roubaisien. Un procès fut engagé par MM. Parken et autres devant le Tribunal de Lille, lequel fut saisi d'une instance pour provoquer la dissolution de la *Semence*, dissolution qui fut prononcée par le Tribunal de Lille.

M. Claude, notaire à Roubaix, fut chargé de la rédaction des statuts. Or, des dissidences se produisirent entre les fondateurs sous prétexte qu'un article des statuts disait que la nouvelle société s'adressait au parti socialiste roubaisien. Un procès fut engagé par MM. Parken et autres devant le Tribunal de Lille, lequel fut saisi d'une instance pour provoquer la dissolution de la *Semence*, dissolution qui fut prononcée par le Tribunal de Lille.

M. Claude, notaire à Roubaix, fut chargé de la rédaction des statuts. Or, des dissidences se produisirent entre les fondateurs sous prétexte qu'un article des statuts disait que la nouvelle société s'adressait au parti socialiste roubaisien. Un procès fut engagé par MM. Parken et autres devant le Tribunal de Lille, lequel fut saisi d'une instance pour provoquer la dissolution de la *Semence*, dissolution qui fut prononcée par le Tribunal de Lille.

M. Claude, notaire à Roubaix, fut chargé de la rédaction des statuts. Or, des dissidences se produisirent entre les fondateurs sous prétexte qu'un article des statuts disait que la nouvelle société s'adressait au parti socialiste roubaisien. Un procès fut engagé par MM. Parken et autres devant le Tribunal de Lille, lequel fut saisi d'une instance pour provoquer la dissolution de la *Semence*, dissolution qui fut prononcée par le Tribunal de Lille.

M. Claude, notaire à Roubaix, fut chargé de la rédaction des statuts. Or, des dissidences se produisirent entre les fondateurs sous prétexte qu'un article des statuts disait que la nouvelle société s'adressait au parti socialiste roubaisien. Un procès fut engagé par MM. Parken et autres devant le Tribunal de Lille, lequel fut saisi d'une instance pour provoquer la dissolution de la *Semence*, dissolution qui fut prononcée par le Tribunal de Lille.

M. Claude, notaire à Roubaix, fut chargé de la rédaction des statuts. Or, des dissidences se produisirent entre les fondateurs sous prétexte qu'un article des statuts disait que la nouvelle société s'adressait au parti socialiste roubaisien. Un procès fut engagé par MM. Parken et autres devant le Tribunal de Lille, lequel fut saisi d'une instance pour provoquer la dissolution de la *Semence*, dissolution qui fut prononcée par le Tribunal de Lille.

M. Claude, notaire à Roubaix, fut chargé de la rédaction des statuts. Or, des dissidences se produisirent entre les fondateurs sous prétexte qu'un article des statuts disait que la nouvelle société s'adressait au parti socialiste roubaisien. Un procès fut engagé par MM. Parken et autres devant le Tribunal de Lille, lequel fut saisi d'une instance pour provoquer la dissolution de la *Semence*, dissolution qui fut prononcée par le Tribunal de Lille.

M. Claude, notaire à Roubaix, fut chargé de la rédaction des statuts. Or, des dissidences se produisirent entre les fondateurs sous prétexte qu'un article des statuts disait que la nouvelle société s'adressait au parti socialiste roubaisien. Un procès fut engagé par MM. Parken et autres devant le Tribunal de Lille, lequel fut saisi d'une instance pour provoquer la dissolution de la *Semence*, dissolution qui fut prononcée par le Tribunal de Lille.

M. Claude, notaire à Roubaix, fut chargé de la rédaction des statuts. Or, des dissidences se produisirent entre les fondateurs sous prétexte qu'un article des statuts disait que la nouvelle société s'adressait au parti socialiste roubaisien. Un procès fut engagé par MM. Parken et autres devant le Tribunal de Lille, lequel fut saisi d'une instance pour provoquer la dissolution de la *Semence*, dissolution qui fut prononcée par le Tribunal de Lille.

M. Claude, notaire à Roubaix, fut chargé de la rédaction des statuts. Or, des dissidences se produisirent entre les fondateurs sous prétexte qu'un article des statuts disait que la nouvelle société s'adressait au parti socialiste roubaisien. Un procès fut engagé par MM. Parken et autres devant le Tribunal de Lille, lequel fut saisi d'une instance pour provoquer la dissolution de la *Semence*, dissolution qui fut prononcée par le Tribunal de Lille.

M. Claude, notaire à Roubaix, fut chargé de la rédaction des statuts. Or, des dissidences se produisirent entre les fondateurs sous prétexte qu'un article des statuts disait que la nouvelle société s'adressait au parti socialiste roubaisien. Un procès fut engagé par MM. Parken et autres devant le Tribunal de Lille, lequel fut saisi d'une instance pour provoquer la dissolution de la *Semence*, dissolution qui fut prononcée par le Tribunal de Lille.

M. Claude, notaire à Roubaix, fut chargé de la rédaction des statuts. Or, des dissidences se produisirent entre les fondateurs sous prétexte qu'un article des statuts disait que la nouvelle société s'adressait au parti socialiste roubaisien. Un procès fut engagé par MM. Parken et autres devant le Tribunal de Lille, lequel fut saisi d'une instance pour provoquer la dissolution de la *Semence*, dissolution qui fut prononcée par le Tribunal de Lille.

M. Claude, notaire à Roubaix, fut chargé de la rédaction des statuts. Or, des dissidences se produisirent entre les fondateurs sous prétexte qu'un article